

Bibliothèque Départementale de la Vienne (86)

CHARTRE DES COLLECTIONS ET DES ACQUISITIONS

Mars 2023

Préambule

Cette charte a pour objectif de **donner une vision claire** sur la constitution des fonds documentaires et comment la Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV), en partenariat avec les bibliothèques des communes, répond aux besoins des habitants.

Elle constitue pour les bibliothécaires de la BDV **un outil de régulation** — en matière de niveau d'information et nombre d'exemplaires à acquérir — pour apporter **des compléments documentaires** aux bibliothèques partenaires en fonction de leurs besoins ou projets.

Elle constitue également **un outil d'aide aux acquisitions** pour les bibliothécaires salariés ou bénévoles des communes desservies qui rééquilibrent leurs fonds en conséquence.

Cette charte s'inscrit dans le cadre plus vaste de la politique documentaire qui fait partie des chantiers validés du **Plan Départemental de Développement de la Lecture 2021-2026**. Elle est révisable en fonction de l'évolution de la politique nationale en matière de lecture publique, des orientations définies par le Conseil départemental, des mutations et moyens de transmission du savoir, et sera soumise à l'Etat au titre de son contrôle scientifique et technique.

I. Missions et objectifs généraux de la BDV

La Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV) est un service du Département de la Vienne. Elle a pour mission de **favoriser le développement de la lecture publique dans le département**.

Pour cela, elle accompagne les bibliothèques des communes ou des intercommunalités, en leur proposant les services suivants :

- **Informations et conseils professionnels**
- **Accompagnement de projets (informatique, aménagement, mobilier, animation)**
- **Prêt de documents et navettes documentaires**
- **Offre de ressources numériques et service de médiation**
- **Formation**
- **Aide à l'action culturelle**

La BDV constitue une **offre documentaire physique** (livres, livres-CD) **et dématérialisée** (ebooks, presse en ligne, vidéo à la demande, plateformes de musique et d'autoformation) afin de compléter les collections des bibliothèques communales et d'accompagner les nouvelles pratiques numériques.

La BDV dessert environ 173 communes, réparties en 7 intercommunalités.

Elle possède environ 250 000 documents dont environ 140 000 sont déposés dans les communes.

Le budget attribué permet d'acquérir environ 12 000 ouvrages par an (coût du livre en augmentation).

➤ **Cadre éthique et législatif**

La politique de développement des collections vise à soutenir les bibliothèques communales dans leur mission fondamentale d'accès à la lecture, à l'information et à la documentation, pour répondre aux besoins de formation, de culture et de loisirs de tous les citoyens.

La BDV offre des collections représentatives de l'évolution des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales, dans le respect de la Constitution, des lois et règlements en vigueur :

- Code du patrimoine (articles L310-1 et suivants),
- Code de la propriété intellectuelle,
- Loi n° 049-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse,
- Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe,
- Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

La BDV adhère aux principes des bibliothèques publiques tels qu'ils sont définis au plan international par la Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO - Manifeste sur la bibliothèque de lecture publique de 1994).

En tant que service public, les collections de la BDV doivent être neutres. Cette **neutralité** se définit par la présence de documents ayant des points de vue différents ou opposés sur un même sujet. De même, les collections doivent respecter un **principe de laïcité**, ce qui exclut les ouvrages qui expriment un point de vue sectaire ou manifestement prosélyte.

Comme défini par le manifeste sur les bibliothèques publiques de l'UNESCO, la BDV a pour mission d'apporter au public une information récente et **des collections régulièrement renouvelées** permettant l'émancipation des citoyens quels qu'ils soient.

➤ **Environnement institutionnel et éducatif**

La BDV entretient des partenariats autour du développement de la lecture publique avec les organismes de l'éducation nationale (écoles, collèges ou lycées) mais **elle ne vise pas à se substituer aux bibliothèques d'enseignement, ni acquérir des fonds documentaires pour leurs fonds**. Les documents fournis par la BDV doivent permettre à la bibliothèque municipale de collaborer avec les enseignants, pour permettre aux élèves d'accéder au plaisir de lire. C'est pourquoi, **les ouvrages scolaires ou pédagogiques conçus pour les établissements d'enseignement ne font pas partie des achats courants**. Il en va de même pour les documents destinés à des centres documentaires spécialisés.

Ce principe n'interdit pas l'acquisition de livres d'apprentissage destinés aux enfants, ni les éditions « collègue » pour les classiques, ni l'achat de manuels d'apprentissage de langues, mais cela dans une proportion réduite.

➤ **Adaptation du service et complémentarité**

L'environnement socio-économique des communes desservies par la BDV est très diversifié. On constate de grandes variations d'une commune à l'autre, et d'une intercommunalité à l'autre.

Typologie des bibliothèques définie par le ministère de la Culture :

Dimensions	Critères	Notation 1 : Très défavorable =TD 2 : Défavorable = D 3 : Intermédiaire = I 4 : Favorable = F 5 : Très favorable = TF
Offre de services	Dépenses documentaires tous documents pour 1000 habitants	1 : moins de 500 € (y compris aucune dépense) ; 2 : de 500 à 1499 € ; 3 : de 1500 à 1999 € ; 4 : de 2000 à 2999 € ; 5 : 3000 € et plus
	Nbre de types d'actions au sein de l'établissement	1 : Aucune action ; 2 : un type unique ; 3 : deux ou trois types d'actions ; 4 : quatre ou cinq types d'actions ; 5 : six types d'actions ou plus
	Accès à Internet au sein de l'Etablissement de lecture publique (ELP)	1 : Aucun poste informatique et pas de wifi ; 2 : case volontairement vide 3 : Présence de postes informatiques non connectés à internet ; 4 : Présence de postes informatiques connectés à internet ; 5 : Connexion wifi publique
	Diversité de l'offre de collections	1 : Aucun autre support proposé que le livre ; 2 : Un unique autre support proposé ; 3 : Deux autres supports proposés ; 4 : Trois autres supports proposés ; 5 : Quatre ou cinq autres supports proposés
Bâtiment et facilité d'accueil des publics	Nbre d'heures d'ouverture hebdomadaire	1 : Moins de 4 heures ; 2 : de 4 à moins de 6 heures 30 ; 3 : de 6 heures 30 à moins de 12 heures ; 4 : de 12 à moins de 18 heures ; 5 : 18 heures et plus
	Surface	1 : moins de 50 m ² ; 2 : de 50 à 99 m ² ; 3 : de 100 à 149 m ² ; 4 : de 150 à 299 m ² ; 5 : 300 m ² et plus
Équipe	Nbre de personnel qualifié	1 : Pas de salarié ni de bénévole qualifié ; 2 : Pas de salarié mais au moins un bénévole qualifié ; 3 : Au moins une personne salariée sans salarié qualifié ; 4 : Au moins un salarié qualifié avec un faible ratio par rapport à la pop. couverte (<0,5 etp pour 1000 hab.) ; 5 : Au moins un salarié qualifié avec ratio intermédiaire ou important par rapport à la pop. couverte (>=0,5 etp pour 1000 hab.)
Publics	Emprunteurs actifs pour 1000 habitants	1 : moins de 50 ; 2 : de 50 à 99 ; 3 : de 100 à 149 ; 4 : de 150 à 199 ; 5 : 200 et plus
	Nbre de prêts (tous types de documents) pour 1000 habitants	1 : Moins de 1 000 ; 2 : de 1 000 à 1 999 ; 3 : de 2 000 à 3 499 ; 4 : de 3 500 à 4 999 ; 5 : 5 000 et plus.

Modalités de calcul de la typologie	
Type A	Au moins 5 situations très favorables
Type B	Au moins 6 situations favorables ou très favorables ou à défaut au moins 4 situations très favorables
Type C	Au moins 5 situations intermédiaires ou mieux ou à défaut au moins 4 situations favorables ou très favorables ou à défaut au moins 3 situations très favorables
Type D	N'est ni en A, B, ou C et si le nombre de situations très défavorables est inférieur à 5
Type E	N'est pas en A, B ou C et si le nombre de situations très défavorables est supérieur ou égal à 5.

D'après cette typologie, voici la répartition actuelle des bibliothèques municipales dans la Vienne :

11 niveau A / 23 niveau B / 31 niveau C / 45 niveau D / 59 niveau E
soit : 6,5% A / 13,6% B / 18,3% C / 26,6% D / 34,9% E

Un certain nombre de bibliothèques disposent d'un budget, pour d'autres l'actualisation du fonds repose entièrement sur les dépôts effectués par la BDV.

La BDV doit tenir compte de ce facteur, dans un souci d'équité, pour :

- adapter l'offre et le niveau documentaires à la taille des bibliothèques et des publics visés ;
- assurer la valorisation et la distribution des documents ;
- assurer un rééquilibrage de l'offre pour viser la diversité des collections ;
- inciter et contribuer à leur développement ;
- harmoniser la politique d'acquisition départementale avec celles définies par les correspondants du réseau à l'échelle communale ou intercommunale.

Pour un certain nombre de structures (Bibliothèques municipales - BM A, B voire C), l'offre de la BDV est un complément à une collection dynamique existante au sein de la structure ; pour les autres (BM D et E), il s'agit d'une base qui permet à la structure de proposer une collection minimum actualisée.

Pour un échange documentaire constituant **une offre de base** avec des BM D et E, il s'agira :

- d'ouvrages de niveau 1¹, dans des proportions représentatives de l'édition du moment et des savoirs fondamentaux.

Pour **un échange documentaire complémentaire** avec des BM A, B et C, il s'agira :

- d'ouvrages d'un niveau 2 ou 3², ou de titres de l'actualité du moment très prisés du public.

Pour répondre à ces deux types d'échanges documentaires, la BDV articule son budget d'acquisitions dans les proportions suivantes :

- 60% acquisitions en offre de base³,
- 40% acquisitions d'offre complémentaire.

II. Adaptation aux besoins des publics

➤ Répondre à la demande des usagers

Compte tenu de sa mission d'accompagnement, la logique d'**une offre répondant à une demande est privilégiée pour la BDV**. Les documents très attendus par le réseau sont achetés en **multiples exemplaires**. Cela n'exclut pas la possibilité d'acquérir en faible pourcentage des documents plus difficiles, à faire découvrir au public, alors acquis en plus faible quantité. La BDV doit offrir des **publications récentes qui sont renouvelées selon les besoins** de tous les publics qui composent la population d'une commune :

- selon le niveau d'âge : enfants du préscolaire à l'élémentaire, adolescents et adultes,
- selon le statut : personnes en activité, sans emploi, retraités,
- selon la situation : publics défavorisés (handicap, illettrisme, détention) et publics en situation exceptionnelle (maladie, migration, demande d'asile, publics mal-francophones et allophones).

¹ cf conspectus p.5

² cf conspectus p.5

³ Cette proportion est susceptible d'évoluer en fonction de l'évolution du réseau départemental des bibliothèques

Chaque acquéreur de la BDV s'inscrit dans une démarche d'**auto-réflexivité permanente sur l'offre documentaire** qu'il participe à construire, afin de la faire évoluer de manière à la rendre **plus attractive pour un large public**, encore plus adaptée aux publics non fréquentant ou faibles lecteurs, qui pour certains, ne trouvent pas ce qui leur convient dans les collections des bibliothèques.

En ce sens, il peut être amené à conduire une partie de ses acquisitions **sur le mode de l'expérimentation**. Par exemple, depuis 2021, la BDV propose de développer un **fonds Facile à lire** pour les publics renouant avec la lecture, souhaitant des livres « simples » ou souffrant de fatigue visuelle jusqu'aux troubles cognitifs ou troubles de l'attention, ainsi que des ouvrages d'**édition adaptée aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)**, plus connue sous le terme de troubles **DYS** (pour les enfants frappés de dyslexie, dyspraxie, dysgraphie et dyscalculie).

➤ **Répondre aux suggestions d'achats**

L'acquéreur n'est pas un prescripteur et encore moins un censeur. Il ne s'inscrit pas dans une logique d'éducation des publics, il participe à construire une offre proposant **un élargissement optimal vers plus de diversité**, afin de **répondre aux attentes de tous**. La prise en compte de la demande des publics est indispensable, d'où un avis favorable de l'acquéreur à toute suggestion d'achat transmise par les bibliothécaires du réseau, les autres agents de la BDV ou des lecteurs. Toutefois, les acquéreurs se réservent le droit de refuser des suggestions dont le contenu, la qualité et/ou le niveau documentaire ne sont pas inclus dans la politique d'acquisition. Un budget dédié et des navettes d'acheminement sont prévues au sein de la BDV pour servir rapidement ces demandes. **Ce service spécifique est en constante augmentation.**

➤ **Niveaux documentaires du grand public**

LE CONSPECTUS ⁴					
Niveaux	Types	Enseignement, étude	Curiosité, plaisir	Savoir-faire pratique	Publics
0	Hors collection	Hors enseignement	Prospectus, flyers, affiches	Signalisation, pictogrammes	Tout public
1	Niveau minimum d'acquisitions	Pré-scolaire, crèche, maternelle, élémentaire et secondaire	Eveil, premières lectures, Lecture facile et illustrée	Psychomotricité Découverte Savoirs fondamentaux Initiation pour débutants	Enfants, adolescents Grand public
2	Information de base	Lycée, CAP	Classiques et littérature populaire, vulgarisation simple, lecture moyenne	Information de base Manuels techniques Bonne pratique	Grand public Lecteurs curieux
3	Enseignement	BTS, licence 1 ^{er} cycle supérieur	Solide vulgarisation Reconnaissance critique Lecture difficile	Pratique affinée Variations sur le thème	Etudiants Lecteurs cultivés de bon niveau
4	Recherche	Etudes approfondies, 2 ^{ème} cycle supérieur	Textes expérimentaux Lecture plus difficile	Mémoires Pratique technique, professionnelle	Public motivé Amateurs éclairés Professionnels
5	Exhaustivité	Recherche Exhaustivité	Thèses, articles et publications universitaires	Expertise	Chercheurs Spécialistes Erudits

⁴ Outil d'évaluation d'après le cadre de classement de la bibliothèque du Congrès in *Les Politiques d'acquisition* de Bertrand Calenge, Editions du Cercle de la librairie, 1994

L'ensemble des collections de la BDV doit correspondre aux niveaux documentaires 1 et 2 du conspectus ci-dessus, autrement dit **aux savoirs de base, de bonne vulgarisation, aux documentaires pratiques et ludiques, aux biographies ou témoignages, aux ouvrages de fiction tout public de tout âge.**

Répondre à la demande ou tenir compte des goûts des usagers n'exclut pas les achats d'un niveau qualitatif intéressant, selon la réputation de l'auteur, de la collection ou de l'éditeur. Les prix décernés ainsi que les critiques, avis des lecteurs, peuvent servir d'indicateurs de qualité.

Toutefois, la BDV ne peut pas prendre en charge les demandes d'ouvrages très pointus, expérimentaux ou de niveau universitaire, destinés au « public motivé ». Dans ce cas, elle oriente les lecteurs vers la Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers ou les bibliothèques universitaires.

➤ **Adaptation pour les enfants**

Le choix des livres pour enfants se fait de façon sélective : le nombre d'exemplaires varie en fonction de la qualité, de l'originalité du contenu, dans le respect des valeurs démocratiques. Il est représentatif de l'offre éditoriale pour la jeunesse du moment. Une part belle est faite à la création davantage qu'aux modes relayées par la culture *main stream* ou télévisuelle.

Des ouvrages illustrés destinés aux tout-petits (cartonnés, tactiles ou avec CD musicaux), qui ne savent pas lire, sont acquis de manière à permettre aux adultes de les éveiller et les initier à la lecture et à l'imaginaire. Enfin, la BDV développe l'achat d'éditions dites « adaptées » aux enfants souffrant de dyslexie, dysgraphie ou de dyspraxie ou présentant des troubles de l'apprentissage.

➤ **Adaptation pour les adolescents**

Les adolescents fréquentent à la fois les secteurs enfants et adultes des bibliothèques, toutefois il existe des publications qui leur sont dédiées, dont le contenu correspond à leur problématique (construction d'identité, liens familiaux, appartenance à un groupe, éveil à la sexualité, etc.). Leurs centres d'intérêt sont représentés dans l'ensemble des collections, et particulièrement dans les bandes dessinées, les mangas, la littérature, la vidéo à la demande et l'autoformation.

➤ **Adaptation pour les adultes**

Les acquisitions doivent comprendre des documents pouvant satisfaire les goûts, les besoins et les centres d'intérêt les plus diversifiés.

Or, elle doit aussi proposer des genres et des supports adaptés, tels que :

- **Un fonds local** qui présente des auteurs, des éditeurs locaux, des sujets et des titres qui ont un lien avec le département de la Vienne et le Poitou historique ;
- Les ouvrages **en gros caractères ou large vision** ;
- Les **livres audio** ou textes lus ;
- Les ouvrages « **faciles à lire** » pour favoriser la lecture détente et surtout l'accessibilité pour les personnes malades ou fatiguées, mal francophones ou en rupture avec la lecture.

Ces collections spécifiques intègrent de plus en plus les fonds **dans le cadre d'une politique documentaire facilitant le développement de bibliothèques inclusives.**

III. Politique d'acquisition de la BDV

Pour des raisons financières et intellectuelles, **l'exhaustivité est exclue quel que soit le domaine retenu**, une bibliothèque ne peut pas acheter tous les documents dans toutes les langues et sur tous les supports. **La BDV opère une sélection** dans la production éditoriale pour constituer une collection qui réponde aux besoins du réseau qu'elle dessert.

La BDV propose cependant des **collections pluralistes**, les documents peuvent être de niveau variable, bien que l'accès très grand public soit privilégié.

Sont exclus les documents qui font l'objet d'une interdiction administrative ou d'une condamnation judiciaire.

Contrairement aux Archives départementales, la BDV n'a pas de mission de conservation.

Fort de ces éléments, la politique d'acquisition de la BDV est la suivante :

Les collections proposées au réseau départemental peuvent concerner tous les domaines de connaissance mais doivent correspondre à des collections de niveau 1 ou 2 (niveau 3 dans de rares cas et à la demande). Les ouvrages peuvent être acquis **en 1 ou plusieurs exemplaires** selon la popularité du document ou sa forte demande. Les nouveautés de fiction les plus demandées peuvent être acquises en 10 exemplaires voire plus si nécessaire.

La collection départementale n'a pas vocation à l'encyclopédisme. En ce sens, il est entendu que **certains domaines pourront être hypertrophiés (besoins de réseau) et d'autres extrêmement restreints.**

1. Les collections imprimées

DOCUMENTAIRES JEUNESSE ET ADULTES		
Domaines	A privilégier	A éviter
Documentaires pour la jeunesse	Des premiers documentaires aux ouvrages permettant de découvrir le monde et son histoire, la nature, la vie en société, la collection de livres pour la jeunesse répond à la curiosité des jeunes usagers et offre aux parents un support éducatif et relationnel abondant. Editeurs reconnus et maisons d'éditions plus confidentielles : Albin Michel jeunesse, Actes Sud junior, Les Arènes, Gallimard jeunesse, Grenouille, Hélicium, La Martinière, Milan, Rusti Kid, Sarbacane, La Partie, La Ville brûle...	Les ouvrages peu illustrés ou à la typographie peu adaptée. Les livres à spirales, avec pièces ou élément détachables ou trop fragiles.
Philosophie Psychologie Religion	Ouvrages de bonne vulgarisation, manuels illustrés, témoignages, entretiens (Michel Lafon, Eyrolles, Odile Jacob...) Thèmes recherchés : parentalité, développement personnel, coaching, méditation, spiritualité... ➤ Viser la neutralité en équilibrant les types de religion	Les éditeurs trop "exotiques" ou ésotériques (Alliance magique, Exergue...). Les textes prosélytes, les productions à contenu sectaire.
Société	Ouvrages grand public Ouvrages didactiques (ex : collection "expliquée à" chez seuil), témoignages, histoires vécues, récits de vies, biographies Sujets d'actualités et de problématiques sociales, économiques ou politiques	A exclure : livres des personnalités politiques actuelles à obsolescence rapide et dont le motif est souvent polémique
Sciences	Ouvrages de vulgarisation scientifique, livres pratiques, illustrés, voire ludiques. Biographies de scientifiques reconnus. Collections attendues : Science populaire (Flammarion), Sciences (O. Jacob), Quoi de neuf en sciences ? (Humensciences)... Guides, manuels illustrés et monographie sur une variété de plantes ou un animal en particulier : Belin (Bibliothèque scientifique), Delachaux &	Les manuels scolaires (pour ne pas faire doublon avec les écoles)

	Niestlé, Dunod (Quai des sciences), Les guides Nathan, Artémis, Quae (Carnets de sciences), La Salamandre, Actes Sud (Mondes sauvages)	
Santé Techniques Vie quotidienne	Ouvrages pratiques sur les traitements, conseils santé, bien-être ("Mon cahier" chez Solar, série SOS chez First Editions) Ouvrages illustrés ou essais accessibles sur le corps humain, les différents organes comme "le charme discret de l'intestin". Auteurs populaires : Michel Cymes, Frédéric Saldmann, David Khayat... Témoignages de malades ou patients Cuisine, travaux manuels, bricolage, entretien... : approche pratique et technique avec illustrations à l'appui, voire manuels humoristiques... (Hachette cuisine, Marabout, Simplissime, Créapassion "C'est facile"...) Guides, méthodes sur la recherche d'emploi et le monde du travail (Eyrolles, Studyrama pro, Dunod...)	A exclure : ouvrages sur les logiciels informatiques > renvoi vers la plateforme d'autoformation
Ecologie	Ouvrages de vulgarisation, manuels pratiques, illustrés, pour comprendre les enjeux de l'écologie et adopter les gestes écoresponsables au quotidien.	Les ouvrages spécialisés, trop techniques ou professionnels > Pas plus de 10 ans
Langues Littérature Poésie Théâtre	Textes et romans édités en version bilingue (par ex. Folio bilingue) Nouveautés romans en V.O. (anglais, espagnol, italien, allemand, russe) Privilégier les kits de conversation, guides visuels et les imagiers (en ukrainien, demande récente), dictionnaires bilingues de poche Méthode pour la LSF (Langue des signes) Quelques ouvrages d'histoire ou de théorie littéraires	Les méthodes de langue > renvoi vers la plateforme d'autoformation La poésie et le théâtre sont peu achetés ou en fonction des projets d'animations
Arts et loisirs	Manuels illustrés en loisirs créatifs tels que les travaux d'aiguille ou le scrapbooking : par ex. Editions de Saxe, Marie-Claire, Mango, Eyrolles, Marabout de ficelle, Hachette loisirs, Rustica, etc. Manuels pratiques sur les techniques artistiques (dessin, peinture, pastel, gravure, modelage, céramique, sculpture, photo, musique, etc.) Beaux livres sur les artistes populaires ou plus confidentiels (monographies, catalogues d'exposition, etc.)	Les trop gros volumes qui sont peu demandés et difficiles à transporter
Sports	Pour rééquilibrer la forte production éditoriale en football, rugby, vélo et tennis, à privilégier : équitation, judo et tous les arts martiaux, handball, basket, golf, gym, athlétisme, parapente et randonnées/marche rapide	livres-jeux ou publications avec accessoires à usage individuel
Géographie Tourisme	Récits de voyage, livres illustrés grand format, best-sellers et ouvrages des grands aventuriers connus du grand public. Exemples de collections : "Le sentiment géographique" (Gallimard), "Étonnants voyageurs" (Hoëbeke), "Démarches" (Paulsen), "Sillages" (Transboréal). Favoriser les guides culturels : Beaux livres à format moyen (Chêne, Vilo...) et guides pratiques : Envies d'évasion (Ouest-France), Guide de voyage (Lonely Planet), Les guides de voyage (National Geographic) Livres sur les villes de France en dehors des plus touristiques	A exclure : les guides millésimés (Routard, Cartoville), à obsolescence trop rapide
Histoire	Textes de vulgarisation sur l'évolution des recherches historiques, biographies, best-sellers d'historiens populaires, ouvrages illustrés - Éditeurs : Taillandier, Perrin, Ouest-France... En fonction des parutions, ouvrages sur l'histoire de pays éloignés du continent européen (Afrique, Amérique du Nord et du Sud, Asie, Océanie).	Eviter de surreprésenter la production éditoriale autour de la 2nde guerre mondiale
Fonds local	Ce fonds n'a pas vocation à l'exhaustivité, mais doit représenter la culture poitevine et/ou départementale de la Vienne. Certains ouvrages qui concernent l'ancienne province du Poitou (comprenant les actuels départements de la Vendée (Bas-Poitou), Deux-Sèvres et de la Vienne (Haut-Poitou) ainsi que des parties nord-est de la Charente-Maritime, nord de la Charente et ouest de la Haute-Vienne) pourront être achetés mais moindre quantité.	Auto-édition et les ouvrages trop techniques

FICTIONS	
Romans francophones et étrangers	La diversité littéraire est représentée tant par les traductions, les styles que les genres : romans sociaux, psychologiques, sentimentaux, historiques, policiers, thrillers, science fiction, fantasy, fantastique, romans du terroir, sagas, feel good books, etc. Achetés en 1 à de multiples exemplaires selon la popularité et la promotion faite de l'ouvrage dans la presse, sur les blogs et les réseaux sociaux de lecteurs. Une part importante est dévolue aux best-sellers les plus attendus, tandis qu'un soin particulier est apporté à représenter l'actualité plus littéraire. Les classiques de la littérature sont renouvelés selon la demande. Chaque sélection mensuelle est transmise par mail aux bibliothécaires et bénévoles du réseau.
Romans ado (12-18 ans)	Sélection établie d'après une proposition d'un libraire spécialisé, des premiers albums aux « vrais romans » : Les romans ados sont le plus souvent achetés en 1 ou 2 exemplaires, à l'exception des séries à succès, genres en vogue (ex fantasy), auteurs de référence ou romans figurant dans des sélections de prix littéraires jeunesse qui peuvent faire l'objet d'achats en multiples exemplaires. S'agissant des romans pour enfants , une grande diversité de genres est représentée. On veille à la grosseur des caractères et au nombre de pages. Les premières lectures font l'objet d'une attention particulière du fait de la forte demande en bibliothèque ; elles peuvent parfois être achetées en 8 exemplaires.
Romans pour enfants (7-11 ans)	
Premières lectures	
Albums pour enfants	Une place importante est accordée aux albums de référence et de création. Veiller à la diversité des formats (cartonnés, grands formats), des approches (ouvrages faciles d'accès et propositions plus exigeantes) des styles graphiques et du contexte de lecture possibles (actions de médiations, lecture individuelle ou en groupe). Vigilance nécessaire quant à la solidité de certains ouvrages, et donc leur pérennité (volets, découpes, pop-up). Sauf exception, on ne dépassera pas 6 exemplaires.
Livres CD Livres audio	Livres de contes, histoires à écouter, mise en voix de romans adultes et jeunesse, etc.
BANDES DESSINEES	
Bande dessinée adulte et jeunesse Mangas	Une part belle est faite aux séries, tant populaires que créatives. Les romans graphiques et comics sont achetés en moindre proportion. La collection n'a pas vocation à l'exhaustivité. Le fonds manga couvre les trois grands genres : shonen (pour des garçons de 10 à 16 ans), seinen (pour jeunes adultes, entre 16 et 25 ans) et shojo (pour des jeunes filles de 10 à 16 ans).

➤ **Sont exclus des achats**

- les manuels scolaires, ouvrages trop spécialisés ou universitaires (sauf 1^{er} cycle),
- les dictionnaires, encyclopédies, répertoires et usuels (> désormais en ligne),
- les documents faisant l'apologie de la violence, du racisme, du sexisme, etc.,
- les publications des partis politiques, les textes de propagande,
- les livres-jeux qui comportent des sections à découper ou dans lesquels il faut écrire,
- les ouvrages d'apprentissage informatique (> renvoi vers les tutoriels en ligne),
- les méthodes de langue (> renvoi vers la plateforme d'autoformation),
- les guides de voyages millésimés de faible qualité culturelle,
- les extraits d'œuvres ou publications médiocres,
- les ouvrages d'auto-édition (excepté de rares cas en fonds local).

On évitera, à quelques exceptions près, les ouvrages très lourds (+ de 2 kg) et de très grand format qui sont guère empruntés par les bibliothécaires du réseau.

2. Les collections numériques

Vidéo à la demande

La Bibliothèque Départementale de la Vienne propose une offre de films en VAD.

Cette dernière doit être constituée de films documentaires et d'œuvres de fiction. Il doit s'agir de films majoritairement grand public ou attirant le grand public. Tous les genres cinématographiques doivent être, dans la mesure du possible, représentés. Pour cela, une attention particulière doit être portée au cinéma français, aux films relevant de l'actualité cinématographique, comme aux classiques du cinéma

Musique en ligne

La Bibliothèque Départementale de la Vienne propose une base de données de morceaux de musique, reflet de l'actualité musicale mais aussi des grands standards qui ont marqué. Tous les genres musicaux y sont représentés. Compte tenu des nouveaux usages, elle peut être considérée comme la seule collection musicale pour des bibliothèques n'ayant pas d'autre offre musicale physique (CD, vinyles) ou comme complément à une offre existante.

Presse en ligne

La Bibliothèque Départementale de la Vienne propose un kiosque de journaux dématérialisés, périodiques ou quotidiens nationaux ou internationaux, consultables en ligne.

Le niveau intellectuel requis pour ces revues est celui de revues grand public, même lorsqu'il s'agit de presse spécialisée. Cette base peut être considérée comme un complément à une offre imprimée que proposent certaines bibliothèques du réseau. Elle peut également servir comme unique offre de presse aux lecteurs de petites unités dépourvues de presse.

Livres numériques / ebooks

La Bibliothèque Départementale de la Vienne propose une base de données de livres numériques qui doit être régulièrement enrichie et renouvelée. Les livres proposés sont destinés principalement au grand public. Les livres présents reflètent essentiellement l'actualité littéraire et, parmi celle-ci, les titres les plus populaires ou à fort tirage. Quelle que soit la bibliothèque à laquelle ils s'adressent, les livres numériques sont un complément à l'offre physique existante. L'objectif est de permettre l'accès immédiat et pratique, sans se déplacer, à un titre mais aussi de faciliter l'usage des gros lecteurs ou personnes gênées par le poids des livres. Par ailleurs, la Bibliothèque Départementale propose un choix de livres adaptés aux personnes souffrant de troubles entravant la lecture.

Autoformation

La Bibliothèque Départementale de la Vienne propose une ressource numérique d'autoformation. Elle permet aux bibliothèques du réseau d'activer facilement la mission définie dans le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique : *[La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente]*. Cette ressource peut tenir lieu de service de base pour les plus petites bibliothèques ou de complément informatif par rapport aux collections documentaires des bibliothèques du réseau les plus grandes.

Jeu vidéo

Afin de favoriser le développement de bibliothèques inclusives, lieux de vie sur les communes, la Bibliothèque Départementale propose des temps d'animations autour du jeu vidéo. Pour ce faire, l'acquisition de jeux est nécessaire. Elle est orientée vers des jeux éducatifs, participatifs, accessibles à tous (enfants ou adultes). Les jeux comportant des restrictions d'âge (interdits au moins de ...) ne sont pas acquis.

3. Les livres d'artistes

La Bibliothèque Départementale de la Vienne développe une collection de livres d'artistes afin de faire connaître ce pan de l'édition peu connu du grand public par des actions de médiation.

4. Les collections musicales

Constitué de CD et de partitions qui représentent les différents genres et mouvements musicaux, ce fonds n'est plus renouvelé et développé depuis 2017, il a désormais pour vocation d'accompagner des actions de médiation qui sont faites dans les médiathèques du réseau.

Pour conclure, **les collections numériques sont mises en valeur** sur les sites internet (de la BDV et de Lire en Vienne), dans l'espace d'accueil de la BDV nommé « relais de Poitiers », et aussi présentées par le biais de bibliographies, d'animations, d'ateliers de partage et de formations.

IV. Mise à jour des collections et élimination

La gestion des espaces de stockage d'une bibliothèque s'appuie sur un désherbage régulier : retirer chaque année autant de volumes que les quantités achetées (12000/an pour la BDV).

En terme de contenu, les collections doivent être mises à jour en fonction de l'évolution des savoirs et des préoccupations de la société.

Le renouvellement des collections s'appuie sur trois réalités économiques et culturelles :

- **Les « nouveautés »**, c'est-à-dire les nouvelles parutions éditoriales mises en avant par la presse et les nouvelles technologies (sites d'éditeurs, blogs, réseaux sociaux littéraires, etc.) ;
- **Les rééditions** de classiques et ouvrages de références mis à jour en fonction de l'évolution des connaissances et/ou des sujets d'actualité ;
- **Les versions adaptées** à de nouveaux publics, y compris les publics empêchés ou en situation de handicap.

La mise à jour des contenus est la condition sine qua non d'une bonne gestion des fonds qui s'appuie normalement sur un taux de renouvellement de minimum 7 % du fonds global.

➤ Le pilon

On évacue en priorité les documents abîmés, trop anciens (publiés il y a plus de 15 ans quand ils ne constituent pas des ouvrages de référence), dont le contenu est périmé ou obsolète (particulièrement pour les sciences), ainsi que les ouvrages au contenu inapproprié (destiné à un public universitaire par exemple). La plupart sont voués à être pilonnés.

Le désherbage s'effectue selon une fréquence :

- Quotidienne : lors du tri et du rangement au retour des documents ;
- Ponctuelle : lorsqu'apparaissent des problèmes de rangement de certaines travées ;
- Annuelle : sous la forme de chantiers menés généralement durant les vacances scolaires.

➤ Le don

Les documents désherbés et encore en bon état peuvent avoir une seconde vie. Dans ce cas, ils sont conditionnés et donnés à une entreprise d'économie sociale et solidaire qui se charge de les revendre ou

les distribuer aux associations caritatives. Par ailleurs, ils peuvent faire l'objet de don à d'autres services du Département et autres acteurs partenaires de la BDV.

V. Définition des responsabilités

Le directeur de la BDV en tant que conservateur et chef d'établissement est garant de la constitution, de l'organisation et de l'évaluation des collections. A cet effet, il délègue des responsabilités dans ces domaines à certains agents de la BDV en fonction des compétences professionnelles et spécialisées de ces derniers.